Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
053-200083392-20261005-S05-CC-137-2026-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Mise en ligne le 08/10/2026

STRATEGIE DES VILLES-SANTE 2020 - 2030

Ce document présente la stratégie du **Réseau français des Villes-Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé** (RfVS-OMS) de 2020 à 2030. Elle s'appuie sur la stratégie des Villes-Santé en Europe : le Consensus de Copenhague.

Le Réseau français des Villes-Santé de l'OMS a pour but de soutenir la coopération entre les Villes ou les intercommunalités qui ont la volonté de mener des politiques favorables à la santé et à la qualité de vie urbaine. Créé il y a 30 ans, il rassemble aujourd'hui près d'une centaine de villes françaises qui, en lien avec l'OMS, participent au mouvement européen, couvrant 1500 Villes-Santé. Dans un but de réduire les inégalités sociales de santé, les Villes-Santé visent à intégrer la santé dans toutes les politiques locales comme l'habitat, les transports, la cohésion sociale, la petite enfance ou l'urbanisme.

Si cette stratégie s'inscrit dans le cadre européen, elle est aussi le reflet du contexte national français. Les inégalités sociales de santé et le nombre de décès prématurés (avant 65 ans) restent préoccupants. L'enjeu est de créer des villes denses et actives tout en préservant l'environnement et la qualité de vie des habitant.e.s.

Ce document contient aussi les objectifs du Réseau français des Villes-Santé qui, en tant que structure, vise d'être un réseau d'excellence, à même de produire de nouvelles connaissances en lien avec des chercheurs et chercheuses, d'influencer les politiques nationales et de porter une vision à long terme via un travail prospectif permettant d'anticiper les enjeux à venir.

Les objectifs présentés dans ce document s'appuient sur les trois valeurs qui guident l'action des Villes-Santé françaises :

- Intersectorialité : S'assurer que toutes les politiques locales sont positives pour la santé
- Equité : Renforcer la justice sociale par la réduction des inégalités sociales de santé
- Durabilité : Créer des villes agréables pour la population actuelle et les générations futures.

RfVS de l'OMS - EHESP (Dept SHS) - 15, Avenue du Pr Léon Bernard - 35043 RENNES
02 99 02 26 06 secretariat@villes-sante.com www.villes-sante.com

Février 2019

CADRE EUROPEEN : LE CONSENSUS DE COPENHAGUE

L'OMS, en tant qu'agence des Nations Unies, œuvre pour atteindre les 17 objectifs de développement durable (ODDs) à l'horizon 2030 (accord signé en 2015). Le Consensus de Copenhague[1], validé en février 2018, est le cadre stratégique du Réseau européen des Villes-Santé de l'OMS d'ici à 2030.



Selon le consensus de Copenhague, les Villes-Santé favorisent la santé et le bien-être par la gouvernance, le renforcement du pouvoir d'agir et la **participation**, la création d'**environnements urbains (place)** contribuant à l'équité et à la **prospérité** des habitants, et l'investissement dans les **personnes** pour promouvoir la **paix** sur **Terre (planète)**. Ces objectifs sont résumés dans le modèle des 6P des Villes-Santé européennes (ci-contre).



[1] OMS Europe. Consensus de Copenhague entre les maires : Une meilleure santé et plus de bonheur dans les villes, pour toutes et tous. 2018

Pour les Villes-Santé françaises, les points saillants du Consensus de Copenhague sont les suivants : Une ville est riche de ses habitants et les différents rôles qu'ils y jouent, (décideur.e.s, citoyen.ne.s, usagers des services, lobbyistes, chercheur.se.s…). Une Ville-Santé doit agir pour rendre l'autonomie mais aussi accompagner des **personnes** quand elles en ont besoin. Les approches doivent être différenciées selon les besoins des publics (par l'universalisme proportionné, par exemple).

La **participation** est un concept fondateur des Villes-Santé françaises. Nos villes souhaitent aujourd'hui développer des vrais partenariats avec leurs habitant.e.s. Loin d'être un « alibi » lors des réunions publiques parfois très descendantes, il est nécessaire d'aller vers les gens, notamment les publics éloignés de ces consultations.

Les risques pour la santé liés au changement climatique sont aujourd'hui très documentés. Les villes sont les territoires idéaux pour mettre en place des politiques globales favorables pour la **planète**, en commençant par un état des lieux pour chaque territoire. Les collectivités territoriales ont des outils à leur disposition comme le développement des circuits courts, l'adaptation des critères de sélection des marchés publics, ou encore l'accessibilité à des transports collectifs et la facilitation des mobilités actives.

La promotion d'un Urbanisme Favorable à la Santé est déjà un axe fort du Réseau français des Villes-Santé. Le développement des **lieux urbains**[2] où l'on vit bien est évidemment un atout pour la ville et aussi pour leurs habitant.e.s. Une ville dense propose de courtes distances entre les principaux lieux de vie, avec à proximité des parcs urbains, des ceintures vertes, des commerces et services et où il fait bon vivre. Le Réseau propose qu'1% de tout projet d'aménagement soit dédié à la santé, par exemple pour financer une Évaluation d'Impact sur la Santé (EIS).

La **paix sociale** dans nos villes semble encore fragile. Malgré nos efforts, la mixité sociale est parfois absente et des discriminations existent encore (religieuses, culturelles, homophobes, …). Les maires sont les garants d'une vie pacifique et aujourd'hui ils/elles sont des acteurs clés dans cette lutte.

Une Ville **prospère** développe son économie en gardant dans sa ligne de mire une équité entre les revenus et aussi la durabilité du développement pour soutenir la santé de la population d'aujourd'hui et aussi celle de demain.

Comme l'a exprimé l'ONU, et comme l'a réaffirmé le consensus de Copenhague :

« Nous ne pouvons pas nous permettre d'échouer. »

[2] Lieux urbains égale le mot « Place » dans le modèle des 6Ps du consensus de Copenhague

STRATEGIE DES VILLES-SANTE FRANÇAISES

Les Villes-Santé ont été identifiées par l'OMS depuis 30 ans comme des acteurs privilégiés dans la promotion d'une santé globale et positive incluant le bien-être. L'échelon des communes, et plus récemment des intercommunalités, est particulièrement pertinent, notamment avec la proximité démocratique à travers l'élection d'une équipe municipale au suffrage universel. Les villes sont ainsi légitimes pour mener leurs propres politiques, tout en restant proches de la population. Par ailleurs, les villes disposent de compétences réglementaires extrêmement variées, auxquelles viennent s'ajouter de nombreuses politiques volontaristes, ce qui en fait des acteurs uniques pour agir sur l'ensemble des déterminants de la santé, en vue de créer des environnements physiques et sociaux favorables à la santé de tout.e.s.

CONTEXTE NATIONAL

L'espérance de vie en France est globalement bonne, comparée aux autres pays européens, mais des progrès importants restent à faire pour réduire la mortalité prématurée. Actuellement, en France, 1 homme sur 6 meurt avant l'âge de 65 ans[3], soit deux fois plus que pour les femmes. Chez les femmes, la réduction de mortalité prématurée stagne pour les baby-boomers[4]. L'état de santé présente des écarts majeurs en fonction de l'origine sociale et ces inégalités n'ont aucunement tendance à se réduire. Aujourd'hui, l'espérance de vie à 35 ans entre cadres et ouvriers est de 6,4 ans pour les hommes et de 3,2 ans pour les femmes. Pire, ces inégalités sociales commencent avant même la naissance, au cours de la grossesse, entraînant un taux de prématurité et de petit poids de naissance plus important dans les foyers à faibles revenus, comme le montrent les enquêtes nationales périnatales (4b).

D'ici à 2030, les Villes agiront en vue de **réduire la mortalité prématurée, et de réduire le gradient des Inégalités Sociales de Santé (ISS) dans une approche d'universalisme proportionné**.

3 VALEURS DES VILLES-SANTE FRANÇAISES

devant guider toute action Ville-Santé

EQUITE

Renforcer la justice sociale par la réduction des inégalités sociales de santé

INTERSECTORIALITE

S'assurer que toutes les politiques locales sont positives pour la santé

DURABILITE

Créer des villes agréables pour la population actuelle et les générations futures

[3] INSEE 2017 Mortalité prématurée = 124/100 000 pour les femmes, et 242 /100 000 pour les hommes

[4] DREES L'état de santé de la population en France Rapport 2017 p 15 ; (4b) idem p 24



De nouveaux enjeux se dessinent également pour les années à venir. Nos grandes villes sont en train de devenir des mégapoles. La métropolisation conduit à une concentration humaine à une échelle jusqu'à présent peu fréquente en France. Elle permet des opportunités mais induit aussi des défis sociaux et environnementaux majeurs. Les Villes-Santé doivent apporter des réponses aux demandes de logements et emplois, tout en répondant au désir de vivre dans des espaces urbains à taille « humaine ». Sans cette réflexion nous risquons de créer des villes qui dégradent les environnements et la santé de la population.



Brodie Vissers, Burst

Parmi les enjeux émergents on trouve l'importance de prévenir de futures crises sanitaires y compris par une meilleure prise en compte du concept de « Santé Unique » (One Health), soulignant le lien entre la santé humaine, la santé animale et celle de la planète. Parmi les enjeux importants on trouve également l'impact sur la santé du changement climatique, du changement démographique et celui de la « ville numérique », les "smart-cities".



Matthew Henry, Burst

L'accès à l'information par le web, l'e-santé et les autres outils numériques ont changé radicalement nos vies. Même si la plupart des modifications ont pu accroître la qualité de vie, les Villes-Santé doivent rester vigilantes aux menaces éventuelles, notamment aux messages erronés ou mal compris, telles que les « fake-news » et à la protection des données personnelles, quand elles touchent aux sujets de santé urbaine. Le Réseau porte une attention particulière à la fracture numérique qui s'installe et creuse encore plus les inégalités.


Sarah Pflug, Burst

La prévention est un meilleur investissement économique que le soin. Les actes de prévention renforçant le pouvoir d'agir des habitant.e.s sont toujours les plus efficaces. Les concepts clés pour la promotion de la santé incluent l'empowerment des individus ainsi que le développement de la « résilience » communautaire en vue de mieux gérer les crises ou les temps d'incertitude. Les enjeux majeurs rappelés par L'OMS sont une meilleure prise en compte de la santé mentale ainsi que l'importance de créer des environnements favorables pendant les 1000 premiers jours (grossesse et petite enfance).

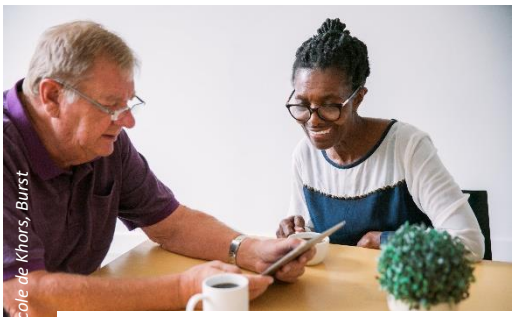
Nicole de Khors, Burst

Les Villes travaillent largement sur l'accès aux droits et souvent s'impliquent sur la question de l'accès aux soins. Lorsque ces dernières années de nombreuses institutions ferment leurs accueils publics, la mairie se retrouve récipiendaire de nombreuses demandes hors de son champ de compétence. Les personnes les plus vulnérables ne peuvent pas toujours compléter leurs dossiers en ligne et l'accueil de l'Hôtel de Ville ou des Centre Communaux d'Action Social deviennent de précieuses sources d'aide.


Matthew Henry, Burst

Enfin, l'objectif des villes est de créer des lieux urbains ouverts et bienveillants, favorisant la qualité de vie, des villes dans lesquelles les habitant.e.s sont apaisé.e.s et finalement, plus heureux.ses.

LE CADRE DES VILLES-SANTE

VISION

Les collectivités locales agissent à travers une politique volontariste pour améliorer la santé, le bien-être, la capacité d'agir et de profiter pleinement de la vie

OBJECTIFS

Agir pour des environnements favorables à la santé, créer des villes ouvertes bienveillantes, apaisées, plus heureuses.

Agir pour un meilleur accès aux soins pour tout.e.s.

METHODES

Agir par, pour et avec les habitant.e.s

- Renforcement du pouvoir d'agir (empowerment)
- Participation de chacun.e à la construction des politiques et des actions
- Littératie en santé

Agir de façon transversale

- Santé dans toutes les politiques
- Urbanisme favorable à la santé
- Evaluation d'impact sur la santé (EIS)

LUTTE SYSTEMATIQUE CONTRE LES INEGALITES SOCIALES DE SANTE (ISS)

Actions d'universalisme proportionné,

Attention aux personnes vulnérables :

Enfants (notamment les 1000 premiers jours), ouvriers, parents isolés, étudiant.es, personnes LGBTQI, personnes sans domicile fixe, usagers de drogues, migrant.e.s récemment arrivé.e.s, habitant.e.s des quartiers prioritaires, Gens du voyage, personnes victimes de discriminations, du chômage, de violences domestiques etc.

ENJEUX A VENIR

- **Santé unique / One health** (lien entre la santé humaine, animale et planétaire)
- **Ville numérique** (smart cities)
- **Crises sanitaires** liées aux maladies infectieuses et menaces environnementales
- **Changement climatique**
- Concentration de la population dans les **mégalopoles**
- **Changement démographique**

LE RESEAU FRANÇAIS DES VILLES-SANTE DE L'OMS EN 2030

Pour que le Réseau français puisse soutenir le plus efficacement possible les Villes-Santé, celui-ci porte sa vision et ses objectifs jusqu'à 2030.

Vision : **Etre le Réseau phare pour les collectivités locales qui souhaitent mettre en place des politiques locales favorables à la santé, en cohérence avec le programme européen des Villes-Santé de l'OMS**

Objectifs :

Etre le Réseau d'excellence sur la gouvernance de la santé locale et force de proposition pour des nouvelles approches susceptibles d'améliorer les conditions de vie des personnes les plus fragiles.

Influencer les politiques nationales, dans le respect des trois valeurs des Villes-Santé françaises (voir ci - dessus), pour qu'elles soutiennent les municipalités et intercommunalités qui souhaitent agir efficacement sur les déterminants de la santé et intègrent cette approche le plus en amont possible de l'ensemble des lois, décrets et documents cadres.

Poursuivre son approche prospective, afin d'appréhender les enjeux futurs (climat, smart-cities, e-santé, résilience, etc …) et être force de proposition dans le respect des valeurs du réseau et la défense de la santé comme un bien commun.

Renforcer le lien avec les chercheurs pour produire de nouvelles connaissances adaptées à la décision locale et outiller les observatoires locaux de la santé dans une approche bottom-up, en partant des expériences réussies et en donnant des moyens à l'ensemble des villes.

Augmenter l'influence des Villes-Santé par le développement des partenariats avec d'autres Réseaux des collectivités locales (AMF/France Urbaine ; Villes Rurales ; Villes-Educatrices …) et devenir un « think-tank » de référence sur ces questions.

Via le Réseau européen des Villes-Santé et les autres programmes de l'OMS et de l'UE, être l'interface pour faire connaître les actions innovantes des Villes-Santé françaises à l'échelle européenne et permettre aux Villes-Santé françaises de s'inspirer d'idées nouvelles.

En résumé, le Réseau soutient les Villes-Santé dans leur plaidoyer local, régional, national et international.